



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Répartition des contrats doctoraux UT3 à
la rentrée 2023-2024 (suite et
modifications)**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 13 juillet 2023**

Délibération 2023/07/CR-031

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2022/09/CA003 du Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2022 qui approuve le projet du modèle d'allocation des ressources pour le budget 2023 ;

Vu la délibération 2022/11/CR-037 de la commission de la recherche en date du 15 novembre 2022 qui approuve la répartition prévisionnelle du budget recherche pour l'exercice 2023 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent les modifications proposées en séance relatives à la répartition des contrats doctoraux ayant fait l'objet de la délibération 2023/05/CR-016 :

- **3,5 CDUs fléchés sur l'AO ADI/émergence au lieu de 4,5**
- **0,5 CDU pour le CAGT (cofinancé par l'ERC PEGASUS)**
- **0,5 CDU en réserve pour pouvoir financer des prolongations de CDUs (handicap...)**
- **Fléchage d'un CDU sur l'ED TESC pour le CRESCO au lieu d'un CDU sur l'ED TSM pour le LGTO**

Toulouse, 17 juillet 2023

Le Président,

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables :
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0